



Vaujours, Ville de 8 500 habitants située dans le Département de la Seine-Saint-Denis et membre de l'EPT Grand Paris-Grand Est, bénéficie d'un cadre de vie attractif et boisé avec la proximité du Parc de la Poudrerie et à la limite de la zone urbanisée de la région parisienne. Desservie par le RER B et la Nationale 3, la Ville connaît un fort dynamisme urbain et de nombreux projets avec la perspective d'atteindre plus de 10 000 habitants dans les prochaines années. Vivre ensemble, urbanisme, qualité de vie, modernisation, constructions neuves et rénovations d'équipements constituent les principaux axes du mandat en cours. Ancrée dans un environnement à forts enjeux de développement, la Ville inscrit sa démarche et son action dans une forte proximité aux habitants et d'efficacité de son action publique.



Adresser CV + lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire.



Hôtel de ville
20, rue Alexandre Boucher
93410 Vaujours



recrutementrh@ville-vaujours.fr


@VILLEDEVAUJOURS
WWW.VAUJOURS.FR

Adjoint au Chef de service de la Police municipale (f/h)

POSTE À POURVOIR A COMPTER DU 1ER JUIN 2024

Sous l'autorité du Maire, en liaison permanente avec le conseiller municipal délégué à la Sécurité et la Prévention et le cabinet du Maire, et sous la responsabilité du chef de service de la Police Municipale, vous seconderez celui-ci dans ses missions.

Vous participerez à la coordination du service de la police municipale composée de 7 policiers municipaux, de 3 agents de surveillance de la voie publique (ASVP), et de 4 agents de surveillance des points-écoles.

Vous êtes chargé(e) d'assurer la tranquillité, la salubrité et la sécurité des personnes et des biens sur la commune. Vous organisez les moyens nécessaires à la surveillance, à la prévention et à la répression des actes délictueux et contraventionnels.

Vous développez une relation de proximité avec la population vaujovienne. Acteur de terrain, vous participez aux missions avec vos équipes, au contact du public.

MISSIONS

Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de de prévention et de sécurité publique :

- Veiller au respect en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité sur la voie publique et autour des bâtiments communaux en assurant une relation de proximité avec les administrés
- Appliquer les pouvoirs de police du Maire et assurer les missions dévolues à la police municipale
- Etablir et assurer l'exécution des arrêtés de police
- Sécuriser les abords des établissements scolaires
- Missions de patrouille et d'ilotage en véhicule, VTT électrique et pédestre dans les secteurs définis par la hiérarchie
- Relever les infractions aux règles d'urbanisme, du bruit, de l'hygiène, de l'environnement et du code de la route
- Assurer la police funéraire
- Faire respecter les règles de stationnement et de circulation et constater les contraventions de police
- Alerter sur les risques et les points de vigilance particuliers, assurer une veille réglementaire
- Représenter le service de police municipale auprès des instances de concertation en l'absence du Chef de service
- Veiller au maintien du bon fonctionnement des moyens et des matériels (radiocommunications, véhicules, tenues ...)

Animation et pilotage des équipes en concertation avec le Chef de service :

- Piloter, suivre et contrôler l'activité des agents (policiers municipaux, ASVP et agents points école)
- Coordonner les activités de police municipale et le calendrier des événements et manifestations sur la commune
- Prévoir, répartir et adapter les moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme opérationnel
- Planifier et organiser la permanence, les roulements de service et les ordres de missions
- Responsabiliser ses collaborateurs, favoriser la prise d'initiative, réguler les dysfonctionnements/tensions
- Contrôler l'application des règles relatives à l'armement et à l'habilitation des agents
- Veiller au suivi des formations obligatoires

PROFIL, COMPETENCES ET SAVOIR-ETRE

- Obligatoirement titulaire de la fonction publique territoriale ou en situation de détachement de la fonction publique d'Etat
- Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées
- Permis B obligatoire, le permis moto serait un plus

Savoir-faire et compétences requises

- Connaître les méthodes d'observation et de recueil de données
- Connaître le cadre juridique de la police municipale, code pénal, CGCT
- Encadrer le service et assurer le management opérationnel des équipes en cohérence avec le règlement intérieur et les directives de la hiérarchie
- Concevoir les tableaux de bord et indicateurs
- Savoir rendre compte à la hiérarchie par écrit ou par oral
- Savoir utiliser les outils informatiques, la vidéoprotection et les logiciels réglementaires

Savoir être

- Capacité à encadrer et animer des équipes pluridisciplinaires, à travailler en équipe et à fédérer et motiver cette équipe autour d'un projet de service
- Exemplarité et sens des responsabilités
- Respect du code de déontologie, sens du service public, respect des libertés publiques
- Avoir esprit d'initiative, de réelles qualités relationnelles et une bonne condition physique
- Aptitude au dialogue et à la médiation

CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRAVAIL

- Temps complet en fonction du planning transmis par le Chef de service (25 CA + 14 RTT)
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle
- Avantages sociaux : CNAS, participation employeur mutuelle et prévoyance
- Politique active de formation des agents
- Prise de poste : 01/06/2024